

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ARLYSERE**

(2, Avenue des Chasseurs Alpins 73200 ALBERTVILLE)

**BUDGET
REGIE AUTONOMIE FINANCIERE
ASSAINISSEMENT**

N° SIRET : 20006899700044

BUDGET PRIMITIF 2025

NOMENCLATURE : M49

**Service de Gestion Comptable
d'Albertville**

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2025- 073005- 555- 07- 01- -2025/1/9-14:51:19
CA ARLYSERE- REGIE ASSAINISSEMENT- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
20006899700044

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
AUTRE CA ARLYSÈRE

POSTE COMPTABLE DE : SGC ALBERTVILLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	43
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	45
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.7 - Etat des engagements reçus	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	49

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	54
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	55

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	56
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 60 du 09/11/2023.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 300 700,00	8 300 700,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 300 700,00	8 300 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 825 100,00	2 825 100,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 825 100,00	2 825 100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 125 800,00	11 125 800,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 997 473,00	0,00	3 313 500,00	3 313 500,00	3 313 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 332 497,00	0,00	1 633 968,00	1 633 968,00	1 633 968,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 379 970,00	0,00	4 956 468,00	4 956 468,00	4 956 468,00
66	Charges financières	910 000,00	0,00	764 000,00	764 000,00	764 000,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		41 132,00	41 132,00	41 132,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 359 970,00	0,00	5 841 600,00	5 841 600,00	5 841 600,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 152 947,00		559 100,00	559 100,00	559 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 823 669,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 976 616,00		2 459 100,00	2 459 100,00	2 459 100,00
TOTAL		8 336 586,00	0,00	8 300 700,00	8 300 700,00	8 300 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 300 700,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 712 200,00	0,00	7 829 692,00	7 829 692,00	7 829 692,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	25 408,00	25 408,00	25 408,00
Total des recettes de gestion des services		7 932 200,00	0,00	7 855 100,00	7 855 100,00	7 855 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 932 200,00	0,00	7 855 100,00	7 855 100,00	7 855 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	404 386,00		445 600,00	445 600,00	445 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		404 386,00		445 600,00	445 600,00	445 600,00
TOTAL		8 336 586,00	0,00	8 300 700,00	8 300 700,00	8 300 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 300 700,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 013 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	174 246,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	600 000,00	0,00	403 500,00	403 500,00	403 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	774 246,00	0,00	403 500,00	403 500,00	403 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 922 000,00	0,00	1 960 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 922 000,00	0,00	1 960 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 696 246,00	0,00	2 379 500,00	2 379 500,00	2 379 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	404 386,00		445 600,00	445 600,00	445 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	404 386,00		445 600,00	445 600,00	445 600,00
	TOTAL	3 100 632,00	0,00	2 825 100,00	2 825 100,00	2 825 100,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 825 100,00
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	58 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	58 400,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	65 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	124 016,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 152 947,00		559 100,00	559 100,00	559 100,00

CA ARLYSERE - REGIE ASSAINISSEMENT - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 823 669,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 976 616,00		2 459 100,00	2 459 100,00	2 459 100,00
TOTAL		3 100 632,00	0,00	2 825 100,00	2 825 100,00	2 825 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 825 100,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 013 500,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 313 500,00		3 313 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 633 968,00		1 633 968,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00		9 000,00
66	Charges financières	764 000,00	0,00	764 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	41 132,00	1 900 000,00	1 941 132,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		559 100,00	559 100,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 841 600,00	2 459 100,00	8 300 700,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 300 700,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	445 600,00	445 600,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 960 000,00	0,00	1 960 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	403 500,00	0,00	403 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	16 000,00	0,00	16 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 379 500,00	445 600,00	2 825 100,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 825 100,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 829 692,00		7 829 692,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 408,00		25 408,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	445 600,00	445 600,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 855 100,00	445 600,00	8 300 700,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 300 700,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350 000,00	0,00	350 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 900 000,00	1 900 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	16 000,00	0,00	16 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		559 100,00	559 100,00
Recettes d'investissement – Total		366 000,00	2 459 100,00	2 825 100,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 825 100,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 997 473,00	3 313 500,00	3 313 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	18 000,00	18 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	37 000,00	37 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	3 500,00	3 500,00
6066	Carburants	35 000,00	24 000,00	24 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	0,00	581 000,00	581 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	52 000,00	52 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	4 000,00	4 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	200 000,00	150 000,00	150 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	44 000,00	44 000,00
6156	Maintenance	2 677 173,00	2 110 000,00	2 110 000,00
6161	Multirisques	0,00	120 000,00	120 000,00
6168	Autres	0,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	2 300,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	0,00	35 000,00	35 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	31 000,00	31 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	38 000,00	38 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	4 500,00	4 500,00
6358	Autres droits	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 332 497,00	1 633 968,00	1 633 968,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	322 497,00	397 985,00	397 985,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 010 000,00	1 189 167,00	1 189 167,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	46 816,00	46 816,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	9 000,00	9 000,00
6518	Autres	0,00	9 000,00	9 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 379 970,00	4 956 468,00	4 956 468,00
66	Charges financières (b) (8)	910 000,00	764 000,00	764 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	910 000,00	794 000,00	794 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-30 000,00	-30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	70 000,00	80 000,00	80 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	70 000,00	79 000,00	79 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	41 132,00	41 132,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	41 132,00	41 132,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 359 970,00	5 841 600,00	5 841 600,00
023	Virement à la section d'investissement	1 152 947,00	559 100,00	559 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 823 669,00	1 900 000,00	1 900 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 823 669,00	1 900 000,00	1 900 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 976 616,00	2 459 100,00	2 459 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 976 616,00	2 459 100,00	2 459 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 336 586,00	8 300 700,00	8 300 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

CA ARLYSÈRE - REGIE ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 300 700,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	230 811,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	260 811,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES			A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 712 200,00	7 829 692,00	7 829 692,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	6 942 200,00	6 848 000,00	6 848 000,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	300 000,00	300 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	70 000,00	20 000,00	20 000,00
7068	Autres prestations de services	200 000,00	400 000,00	400 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	261 692,00	261 692,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	220 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	220 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	25 408,00	25 408,00
7588	Autres	0,00	25 408,00	25 408,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 932 200,00	7 855 100,00	7 855 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 932 200,00	7 855 100,00	7 855 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	404 386,00	445 600,00	445 600,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	404 386,00	445 600,00	445 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		404 386,00	445 600,00	445 600,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 336 586,00	8 300 700,00	8 300 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 300 700,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	174 246,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	174 246,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	600 000,00	403 500,00	403 500,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	400 000,00	400 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	600 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	3 500,00	3 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		774 246,00	403 500,00	403 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 922 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
1641	Emprunts en euros	1 922 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 922 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
4581006	SPANC 2025 (6)	0,00	16 000,00	16 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 696 246,00	2 379 500,00	2 379 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	404 386,00	445 600,00	445 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	404 386,00	445 600,00	445 600,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	404 386,00	445 600,00	445 600,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		404 386,00	445 600,00	445 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 100 632,00	2 825 100,00	2 825 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 825 100,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	58 400,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	58 400,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	350 000,00	350 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	350 000,00	350 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		58 400,00	350 000,00	350 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 616,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	65 616,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		65 616,00	0,00	0,00
4582006	SPANC 2025 (5)	0,00	16 000,00	16 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		124 016,00	366 000,00	366 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 152 947,00	559 100,00	559 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 823 669,00	1 900 000,00	1 900 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	1 823 669,00	1 900 000,00	1 900 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 976 616,00	2 459 100,00	2 459 100,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 976 616,00	2 459 100,00	2 459 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 100 632,00	2 825 100,00	2 825 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 825 100,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					37 344 700,17									
1641 Emprunts en euros (Total)					37 344 700,17									
1000	CAISSE D'EPARGNE	05/04/2016	05/04/2016	05/07/2016	7 835 632,57	F	Taux fixe à 3,08 %	3,080	3,120	EUR	T	P	O	A-1
1002	BANQUE POPULAIRE	14/11/2011	21/12/2014	21/01/2015	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	4,020	EUR	M	P	O	A-1
1005	CREDIT MUTUEL	25/05/2009	30/11/2014	28/02/2015	60 888,65	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	4,010	EUR	T	P	O	A-1
1007	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2007	25/08/2007	25/11/2007	70 943,70	F	Taux fixe à 4,12 %	4,120	4,180	EUR	T	P	O	A-1
1008	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2009	25/11/2009	25/02/2010	30 000,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,620	4,700	EUR	T	P	O	A-1
1014	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/12/2012	30/04/2013	01/02/2014	1 052 000,00	F	Taux fixe à 3,92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1
1016	SFIL CAFFIL	14/04/1999	01/03/2009	01/03/2010	119 638,05	F	Taux fixe à 5,38 %	5,380	5,380	EUR	A	P	O	A-1
1018	CAISSE D'EPARGNE	15/01/2006	15/01/2006	15/04/2006	59 517,20	F	Taux fixe à 3,96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
1019	CREDIT MUTUEL	04/06/2007	07/06/2007	05/06/2008	338 883,74	F	Taux fixe à 4,1 %	4,100	4,100	EUR	A	P	O	A-1
1020	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/05/2012	30/04/2013	01/07/2013	4 370 000,00	F	Taux fixe à 5,34 %	5,340	5,340	EUR	A	P	O	A-1
1021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/12/2013	01/01/2014	01/04/2014	880 208,00	V	A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret	2,250	2,250	EUR	T	C	O	A-1
1022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/12/2013	01/01/2015	01/04/2015	691 592,00	V	A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
1023	SOCIETE GENERALE	27/12/2006	27/12/2006	27/12/2007	134 247,84	F	Taux fixe à 3,9215 %	3,920	3,980	EUR	A	P	O	A-1

CA ARLYSÈRE - REGIE ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1024	CREDIT AGRICOLE	01/12/2006	01/12/2006	01/03/2007	27 810,99	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,220	EUR	T	P	O	A-1
1025	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/11/2012	31/12/2012	31/12/2013	2 422 800,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,620	EUR	A	P	O	A-1
1036	SFIL CAFFIL	04/01/2007	01/09/2020	01/09/2020	205 000,00	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,100	EUR	M	P	O	A-1
1039	CAISSE D'EPARGNE	22/10/2014	22/10/2014	25/02/2015	20 000,00	F	Taux fixe à 2.85 %	2,850	2,880	EUR	T	P	O	A-1
1041	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2010	25/03/2010	25/03/2011	377 000,00	V	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M	2,060	2,090	EUR	A	P	O	A-1
1042	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2010	25/07/2010	25/07/2011	347 000,00	V	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M	2,250	2,280	EUR	A	P	O	A-1
1043	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2010	28/12/2010	28/12/2011	698 000,00	V	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M	2,370	2,410	EUR	A	P	O	A-1
1044	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2011	25/03/2013	25/03/2014	550 000,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
1070	CREDIT AGRICOLE	12/09/2009	03/05/2011	03/05/2012	1 500 000,00	V	(Moyenne Euribor 12M + 1.14)-Floor -1.14 sur Moyenne Euribor 12M	3,070	3,070	EUR	A	P	O	A-1
1080	SFIL CAFFIL	06/12/2017	05/01/2018	01/10/2018	450 000,00	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	1,530	EUR	T	C	O	A-1
1087	SOCIETE GENERALE	21/02/2019	21/02/2019	21/05/2019	290 000,00	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,700	EUR	T	C	O	A-1
1097	SFIL CAFFIL	12/01/2005	01/01/2022	01/02/2022	63 300,00	V	(Euribor 3M + 0.15)-Floor -0.15 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1098	SFIL CAFFIL	07/01/2010	01/01/2022	01/02/2022	750 000,00	V	(Euribor 12M + 0.95)-Floor -0.95 sur Euribor 12M	0,440	0,440	EUR	A	P	O	A-1
1099	SFIL CAFFIL	07/01/2010	01/12/2021	01/06/2022	750 000,00	V	(Euribor 6M + 0.95)-Floor 0 sur Euribor 6M	0,950	0,970	EUR	S	P	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1100	SOCIETE GENERALE	22/02/2013	22/02/2013	22/05/2013	600 000,00	F	Taux fixe à 3,44 %	3,440	3,540	T	C	O	A-1
1108-Assainissement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2017	01/10/2017	01/01/2018	426 992,34	V	A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret	1,750	1,750	T	C	O	A-1
1111	CREDIT MUTUEL	25/05/2007	27/06/2007	15/08/2007	11 000,00	F	A(Préfixé) Taux fixe à 4,2 %	4,200	4,270	T	P	O	A-1
1133	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/12/2018	01/01/2019	01/04/2019	4 000 000,00	V	(Livret) A(Préfixé) + 1,21)-Floor 0 sur Livret	1,960	1,960	T	C	O	A-1
1143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/11/2019	01/12/2019	01/03/2020	4 000 000,00	V	A(Préfixé) (Livret) A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	T	C	O	A-1
1144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/11/2019	01/12/2019	01/03/2020	1 000 000,00	V	A(Préfixé) (Livret) A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	T	C	O	A-1
1151	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2020	31/12/2020	25/04/2021	1 000 000,00	F	A(Préfixé) Taux fixe à 0,61 %	0,610	0,610	T	C	O	A-1
28	SFIL CAFFIL	01/07/2016	01/05/2017	01/08/2017	150 000,00	F	Taux fixe à 0,79 %	0,790	0,790	T	C	O	A-1
31	CREDIT AGRICOLE	14/05/2011	14/05/2001	10/08/2001	762 245,09	F	Taux fixe à 5,68 %	5,680	5,800	T	P	O	A-1
45	SFIL CAFFIL	07/07/2005	01/02/2021	01/02/2022	300 000,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,550	3,550	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								

CA ARLYSÈRE - REGIE ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Devise
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 695 653,00					
1681 Autres emprunts (total)					6 695 653,00					
1075	Agence de l'eau Seine Normandie	16/11/2018	16/11/2018	16/11/2019	449 817,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR
1119	Agence de l'eau Seine Normandie	31/07/2017	16/12/2018	16/12/2019	2 245 835,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR
Avance-4M	AUTRE	09/11/2023	01/12/2027	31/12/2027	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					44 040 353,17					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		22 616 079,17					1 689 806,78	782 191,33	0,00	171 337,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 616 079,17					1 689 806,78	782 191,33	0,00	171 337,33
1000	N	0,00	A-1	5 254 943,35	12,26	F	Taux fixe à 3,08 %	3,120	350 265,74	157 832,54	0,00	35 667,91
1002	N	0,00	A-1	603 558,76	11,89	F	Taux fixe à 3,95 %	4,020	40 468,99	23 113,13	0,00	556,05
1005	N	0,00	A-1	1 795,49	0,16	F	Taux fixe à 3,95 %	4,010	1 795,49	17,73	0,00	0,00
1007	N	0,00	A-1	31 837,77	7,65	F	Taux fixe à 4,12 %	4,180	3 562,65	1 257,15	0,00	113,26
1008	N	0,00	A-1	10 244,25	4,90	F	Taux fixe à 4,62 %	4,700	1 865,00	441,28	0,00	37,64
1014	N	0,00	A-1	342 179,97	3,08	F	Taux fixe à 3,92 %	3,920	80 676,07	13 413,45	0,00	9 368,23
1016	N	0,00	A-1	42 465,82	4,17	F	Taux fixe à 5,38 %	5,380	7 627,14	2 284,66	0,00	1 556,73
1018	N	0,00	A-1	4 898,60	0,29	F	Taux fixe à 3,96 %	3,960	4 898,60	193,98	0,00	0,00
1019	N	0,00	A-1	93 975,75	2,43	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	30 119,83	3 712,04	0,00	1 436,32
1020	N	0,00	A-1	1 165 596,52	2,50	F	Taux fixe à 5,34 %	5,340	368 503,82	62 242,85	0,00	21 164,14
1021	N	0,00	A-1	643 652,10	29,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	22 005,20	23 204,53	0,00	4 108,13
1022	N	0,00	A-1	421 871,12	15,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	27 663,68	15 037,48	0,00	2 605,11
1023	N	0,00	A-1	20 785,37	1,99	F	Taux fixe à 3,9215 %	3,980	10 190,17	826,42	0,00	4,62

CA ARLYSÈRE - REGIE ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Index (13)							
1024	N	0,00	A-1	11 695,97	6,92	F	Taux fixe à 4.15 %		4,220	1 471,27	462,69	0,00	34,18	
1025	N	0,00	A-1	621 703,05	3,00	F	Taux fixe à 4.55 %		4,620	198 084,80	28 680,37	0,00	0,00	
1036	N	0,00	A-1	81 432,30	7,17	F	Taux fixe à 3.97 %		4,100	9 889,96	3 096,39	0,00	236,69	
1039	N	0,00	A-1	7 632,54	4,90	F	Taux fixe à 2.85 %		2,880	1 441,03	202,21	0,00	17,15	
1041	N	0,00	A-1	229 352,25	15,23	V	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M		4,660	12 247,56	10 673,48	0,00	5 371,96	
1042	N	0,00	A-1	213 417,09	15,57	V	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M		4,420	11 229,29	9 434,22	0,00	2 678,99	
1043	N	0,00	A-1	432 217,88	15,99	V	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M		3,340	22 529,87	14 417,47	0,00	98,33	
1044	N	0,00	A-1	416 215,87	18,23	F	Taux fixe à 3.9 %		3,900	15 189,08	16 232,42	0,00	11 947,25	
1070	N	0,00	A-1	937 573,04	16,34	V	(Moyenne Euribor 12M + 1.14)-Floor -1.14 sur Moyenne Euribor 12M		4,850	36 747,74	45 509,80	0,00	20 566,74	
1080	N	0,00	A-1	298 125,00	13,00	F	Taux fixe à 1.52 %		1,530	22 500,00	4 403,26	0,00	1 035,74	
1087	N	0,00	A-1	108 749,75	11,14	F	Taux fixe à 3.6 %		3,700	9 666,68	3 836,69	0,00	396,33	
1097	N	0,00	A-1	1 063,17	0,08	V	(Euribor 3M + 0.15)-Floor -0.15 sur Euribor 3M		3,290	1 063,17	8,71	0,00	0,00	
1098	N	0,00	A-1	491 201,19	16,08	V	(Euribor 12M + 0.95)-Floor -0.95 sur Euribor 12M		4,570	23 554,00	22 487,44	0,00	14 462,63	
1099	N	0,00	A-1	483 950,11	16,42	V	(Euribor 6M + 0.95)-Floor 0 sur Euribor 6M		3,770	23 728,97	16 028,93	0,00	1 076,13	
1100	N	0,00	A-1	348 213,95	16,14	F	Taux fixe à 3.44 %		3,540	21 428,60	11 863,90	0,00	1 217,82	
1108-Assainissement	N	0,00	A-1	323 925,18	21,75	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)		4,000	14 723,88	11 630,66	0,00	2 043,34	
1111	N	0,00	A-1	1 926,38	2,37	F	Taux fixe à 4.2 %		4,270	746,43	69,26	0,00	6,20	

Emprunts et dettes au 01/01/N														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
1133	N	0,00	A-1	3 425 000,00	34,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.21)-Floor 0 sur Livret	4,210	100 000,00	130 614,50	0,00	23 663,91		
1143	N	0,00	A-1	3 666 666,60	54,92	V	A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	66 666,68	112 544,24	0,00	7 040,64		
1144	N	0,00	A-1	875 000,00	34,92	V	A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	3,750	25 000,00	26 762,70	0,00	1 662,37		
1151	N	0,00	A-1	875 000,05	26,07	F	A(Préfixé) Taux fixe à 0.61 %	0,610	33 333,32	5 261,26	0,00	927,01		
28	N	0,00	A-1	26 250,00	1,58	F	Taux fixe à 0.79 %	0,790	15 000,00	162,94	0,00	14,57		
31	N	0,00	A-1	81 805,87	1,36	F	Taux fixe à 5.68 %	5,800	53 765,01	3 514,83	0,00	221,21		
45	N	0,00	A-1	20 157,06	0,08	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	20 157,06	715,72	0,00	0,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		5 085 537,20					269 565,30	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		5 085 537,20					269 565,30	0,00	0,00	0,00		
1075	N	0,00	A-1	187 202,80	3,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	44 981,70	0,00	0,00	0,00		
1119	N	0,00	A-1	898 334,40	3,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	224 583,60	0,00	0,00	0,00		
Avance-4M	N	0,00	A-1	4 000 000,00	22,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00		

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		27 701 616,37					1 959 372,08	782 191,33	0,00	171 337,33

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (-cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 701 616,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/ton)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option		Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668 Produits c/768	
Taux fixe (total)						0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	
Total						0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 3000 €	14-09-2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	10	14/09/2023
L	Mobilier	5	14/09/2023
L	Matériel de transport : Camions/véh industriels/transpts collect	10	14/09/2023
L	Matériel spécifique d'exploitation : service d'assainissement	10	14/09/2023
L	Matériel spécifique d'exploitation : service de distribution d'eau	10	14/09/2023
L	Réseaux d'adduction d'eau	80	14/09/2023
L	Installations générales agencés aménagés des bâtiments administratifs	10	14/09/2023
L	Installations générales agencés aménagés des bâtiments d'exploitation	10	14/09/2023
L	Bâtiments d'exploitation	40	14/09/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	3	14/09/2023
L	Frais d'études	5	14/09/2023
L	Subv Equipt Autres	80	14/09/2023
L	Subv Equipt Groupements de collectivités	80	14/09/2023
L	Subv Equipt Communes	80	14/09/2023
L	Outillage industriel	10	14/09/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	14/09/2023
L	Agencements et aménagements de TERRAINS NUS	20	14/09/2023
L	Installations matériels et outillage techniques -Autres	10	14/09/2023
L	Bâtiments administratifs	40	14/09/2023
L	Matériel de bureau et informatique	5	14/09/2023
L	Concessions et droits assimilés	2	14/09/2023
L	Subv Equipt Régions	80	14/09/2023
L	Installations complexes spécialisées	40	14/09/2023
L	Matériel de transport : Voitures	5	14/09/2023
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10	14/09/2023
L	Matériel industriel	10	14/09/2023
L	Réseaux d'assainissement	80	14/09/2023
L	Agencements et aménagements AUTRES TERRAINS	20	14/09/2023
L	Subv Equipt Etat et établissements nationaux	80	14/09/2023
L	Agencements et aménagements de TERRAINS BÂTIS	20	14/09/2023
L	Subv Equipt Départements	80	14/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	41 132,00		250 000,00	291 132,00	0,00	291 132,00
Créances douteuses	41 132,00		250 000,00	291 132,00	0,00	291 132,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	41 132,00		250 000,00	291 132,00	0,00	291 132,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 405 600,00	2 405 600,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 459 100,00	2 459 100,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	53 500,00	53 500,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 405 600,00	2 405 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 960 000,00	1 960 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 960 000,00	1 960 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		445 600,00	445 600,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	445 600,00	445 600,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 459 100,00	III 2 459 100,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 459 100,00	2 459 100,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28188	Autres	1 900 000,00	1 900 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	559 100,00	559 100,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 004	Intitulé de l'opération : Travaux Rue de la République		Date de la délibération : 01/01/2002	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Dépense nouvelle (5)	4 826,58	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	4 826,58	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	4 826,58	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 005	Intitulé de l'opération : SPANC		Date de la délibération : 23/09/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Dépense nouvelle (5)	12 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	12 000,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	12 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582 Financement par le tiers (7)	12 000,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	12 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 005		Intitulé de l'opération : SPANC		Date de la délibération : 23/09/2021	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)		12 000,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 006		Intitulé de l'opération : SPANC 2025		Date de la délibération : 19/12/2024	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
4581	Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
RECETTES (b)		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
4582	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	16 000,00	16 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			B1.5
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT			

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part investissement		Part financement III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I		Part fonctionnement II	
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)					EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00				
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)									
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	3,80			10,80	0,00	10,80	10,80
Agent adm		6,00	3,30			9,30	0,00	9,30	9,30
Dessinateur		1,00	0,00			1,00	0,00	1,00	1,00
Tech relation clients		0,00	0,50			0,50	0,00	0,50	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00			14,00	0,00	14,00	14,00
Directeur		1,00	0,00			1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur		2,00	0,00			2,00	0,00	2,00	2,00
Responsable		1,00	0,00			1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien		10,00	0,00			10,00	0,00	10,00	10,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	3,80			24,80	0,00	24,80	24,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent adm		ADM		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent adm		ADM		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent adm		ADM		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Dessinateur		ADM		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Directeur		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieur		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Responsable		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Tech relation clients		ADM		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5° : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10° : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
326-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1 : Supérieurs de cabinet.
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agents du BP employés sur le Budget Assainissement		6	195 276,00
Agents de l'Eau employés sur le Budget Assainissement		9	202 709,00
TOTAL GENERAL		15	397 985,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Budget Primitif 2025 de la régie à autonomie financière « Assainissement Arlysère » de la Communauté d'Agglomération Arlysère a été présenté par Christian RAUCAZ lors de la séance ordinaire du Conseil Communautaire convoqué le 12 décembre 2024, qui s'est déroulée le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00 à la Salle des fêtes d'Ugine (Savoie).

Nombre de membres en exercice : 73
Nombre de délégués présents : 55 dont 54 titulaires et 1 suppléants.
Nombre de délégués représentés : 7

Nombre de suffrages exprimés : 62
Vote pour : 62
Vote contre : 0
Abstentions : 0

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la publication le 24/12/2024 et de la transmission en Sous-Préfecture d'Albertville le 24/12/2024.

